

POLITIQUE DE FORMATION À L'ÉTRANGER ET L'ÉMIGRATION INTELLECTUELLE ALGÉRIENNE

Karim KHALED*

Résumé

Ce travail a pour objectif de problématiser la politique de la formation à l'étranger de l'Algérie indépendante, notamment dès les années 1970 à nos jours. Une problématique restée pour longtemps impensée dans le champ de la connaissance migratoire des compétences professionnelles et des intelligentsias en Algérie.

De ce point de vue il s'agit de comprendre quelles sont les limites de cette politique publique de formation des cadres et des universitaires algériens à l'étranger dans une ambiance développementiste qui se veut un «rattrapage» de retard causé par le colonialisme Français ? Et quelles sont les conséquences de cette politique de formation à l'étranger en termes de dépendance épistémique et de crise des professions intellectuelles en Algérie d'aujourd'hui ?

Mots clés : Émigration intellectuelle, Intelligentsias, Algérie, Formation à l'étranger, Foyers migratoires, Politique développementiste.

Code JEL : J62, J68, J 81, J44, I25.

Introduction

Il est important du point de vue des représentations sociales des personnes bénéficiaires de bourses de mettre en évidence sur le plan sociologique les motivations individuelles profondes qui précèdent l'acte pour l'acquisition de la bourse de formation à l'étranger. On ne se porte pas par hasard candidat pour l'obtention d'une bourse d'étude ou de recyclage à l'étranger.

* Sociologue, Chercheur au CREAD. khaled.cread@gmail.com

La candidature à l'obtention d'une bourse représente en soi une prédisposition à la fois sociale et professionnelle ; c'est-à-dire un "*habitus migratoire*"¹ socialement incorporé et il suffit de créer des conditions objectives pour qu'il soit mis en pratique. C'est le cas de la majorité de l'intelligentsia algérienne bénéficiaire officiellement² de bourses d'études et de formations depuis les années 70 et qui a stratégiquement profité de ces avantages sociaux du contribuable pour se lancer dans une autre aventure professionnelle internationale.

Même si leur projet migratoire n'est pas au préalable "prémédité" vu le contexte d'endoctrinement idéologique développementaliste qui a marqué la quasi-majorité des intelligentsias de cette époque (médecins, ingénieurs, enseignants universitaires, journalistes, avocats...), les contacts avec d'autres lieux de savoir et d'expériences humaines en terme de progrès techniques et de conditions de travail vont se manifester. Leurs *prédispositions* à l'aventure internationale ne vont pas survivre aux « charmes-attractifs » des nouvelles « formes d'organisation de travail » et de conditions de vie déjà incorporées dans leur « identité visée » lors de leurs trajectoires, scolaire, sociale et professionnelle construites à la fois en Algérie et à l'étranger.

¹ L'*habitus* est défini chez Bourdieu comme un « système de dispositions acquises par l'apprentissage implicite ou explicite qui fonctionne comme un système de schèmes générateurs, est générateur de stratégie qui peuvent être objectivement conformes aux intérêts objectifs de leurs auteurs sans avoir été expressément conçue à cette fin » (Bourdieu P, (1980). Questions de sociologie, éd, Minuit, Paris, p119). De ce point de vue, notre objectif est de proposer une définition opérationnelle propre, touchant directement la réalité sociologique de l'émigration (et non l'immigration) intellectuelle algérienne ; c'est-à-dire rendre intelligible les causes profondes de ces prédispositions sociales des intelligentsias algériennes à l'émigration. Ces mêmes prédispositions sociales structurent aussi la formation des « foyers migratoires dormants » de ces dernières (intelligentsias). Donc, nous utilisons la notion d'*habitus migratoire* pour désigner un système de dispositions acquises par l'apprentissage implicite ou explicite (socialisation), fonctionnant comme un schème générateur de représentations, de pratiques et de stratégies migratoires déjà incorporées consciemment ou inconsciemment par les élites intellectuelles algériennes.

² En dehors de la politique publique des formations à l'étranger assurée par l'État algérien, il y a une autre catégorie non négligeable et très significative, d'intellectuels, universitaires ...qui ont mobilisé leurs propres sources et ressources personnelles (réseaux familiaux, professionnel, ethniques, idéologico-politiques...) pour assumer leur formation et installation à l'étranger.

1. Les limites de la "doctrine du rattrapage"

Le mythe de l'occident et ses multiples progrès idéalisés sont des réalités impensées et refoulées dans l'imaginaire sociale de la société algérienne, y compris celui qui concerne l'intelligentsia. Un imaginaire qui a alimenté toute l'histoire migratoire des Algériens, mélangé, dans certaines situations, de mensonges collectifs dans la transmission de la réalité migratoire par les immigrés aux émigrés ; il s'agit d'un honneur à préserver malgré certaines conditions d'immigration pénibles.

Même cas pour ceux qui n'ont pas bénéficié de cette vague de migration conventionnelle pendant "*ces années d'or*" (70/80- voir le tableau ci-dessous), des stratégies individuelles et collectives extra-conventionnelles sont observées notamment depuis les années 90, moments de stagnations et de ruptures violentes, sous formes de réactivation de réseaux sociaux à caractères communautaristes, ethniques et idéologiques.

Le tableau ci-dessous (tableau 1) nous montre à quel point les écarts entre les « *aspirations développementistes* » de l'élite politique gouvernante pendant les années 70 n'avaient pas les moyens nécessaires pour leurs expectations. La compatibilité entre le système de formation et la politique économique n'était pas bien réfléchi dans la stratégie développementiste dépendant les années 1970 et 1980. Le volontarisme idéologique et politique prime sur la raison économique. De ce point de vue, le recours aux formations à l'étranger était problématique vu son mode de gestion non maîtrisé et ses conséquences négatives en terme de coûts, de formation et de déperditions annuelles.

Tableau N° 1 : **Récapitulatif de la formation³ postuniversitaire et de la formation à l'étranger. Période : 1973/74 à 1979/80**

Pays	1973 -74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	Total
France	52	95	190	247	319	203	260	1366
USA	8	6	28	138	139	17	28	364
Grande Bretagne	15	32	74	114	145	21	73	474
Belgique	7	6	0	6	11	31	0	61
Autres pays Occidentaux	2	4	9	13	13	2	0	43
URSS	0	0	3	3	5	28	31	70
Autres pays Socialistes	7	9	9	15	19	13	9	81
Moyen-Orient	7	19	13	8	21	23	46	137
Totaux	98	171	326	544	672	338	447	2596

Source : Données extraites & corrigées de Mohamed Farhi. *L'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger*, Unesco, Paris, 1982.

Ces deux réalités sociales (aspiration/expectation) ont pour chacune ses propres rythmes et logiques de fonctionnement. Elles ont mis les pouvoirs publics dans une posture de *dépendance*, dans notre cas, à la formation à l'étranger, restée problématique vue son caractère structurel.

Effectivement comme le montre ce tableau, les années 70, années charnières de mise en œuvre d'une «*stratégie industrielle*», l'institution universitaire était, surtout au niveau des discours politiques, au cœur de cette stratégie développementiste qui a enfanté

³ La formation post-universitaire récapitulative dans ce tableau s'est effectuée au profit du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, pour le compte des Universités et Établissements d'Enseignement Supérieur. Tous ces boursiers ont souscrit un contrat d'engagement pour servir durant 7 années à l'issue de leur formation.

par la suite, le début de réformes en 1971, lancé par Monsieur Seddik Benyahia, alors ministre de l'Enseignement supérieur.

Dans le même ordre d'idée, une enseignante-chercheuse nous livre son témoignage sur le contexte des années 60/70, notamment en termes de croyance profonde au changement de la société algérienne après l'indépendance, et de volonté de participer activement à la recherche scientifique afin de faire avancer les choses. C'était un contexte historique caractérisé par de multiples espérances, qui ont marqué toute une génération d'intellectuels pendant cette époque : *c'était l' « âge des espérances »*. Malgré peu de moyens de travail qu'offrait, entre autres, à titre illustratif, l'université, les enseignants-chercheurs croyaient à leur métier et avaient foi en l'avenir de l'Algérie fraîchement indépendante ; " *malgré ces conditions on pouvait faire de la recherche parce qu'on était un groupe de chercheurs et les gens croyaient en l'indépendance et il est question de faire quelques choses pour l'Algérie*". (Z, enseignante-chercheuse, 60 ans, installée en France depuis 1996).

Un autre interviewé qui a capitalisé une riche expérience professionnelle en tant qu'ancien cadre gestionnaire des ressources humaines dans l'une des entreprises nationales algériennes pendant les années 70/80, et journaliste-écrivain professionnellement reconnu par ses pairs a bien décrit les représentations sociales dominantes chez les premières jeunes générations de cadres et des intelligentsias professionnelles en général, " *Il y avait beaucoup d'entre nous, dans notre génération, qui ont cru, depuis la fin des années soixante... en 62, l'indépendance, nous sommes gamins, la fin des années soixante nous sommes adolescents, 17/18 ans, nous avons envie de changer le monde. L'Algérie était la patrie des révolutionnaires, voila. On y croit et on s'enfonce la dedans, qui est cadre, qui est journaliste, qui est ceci et on défend la patrie. Cette patrie nouvelle, récente qui se crée par la force des bras, dans la difficulté et tout ça. Nous avons crû en ces rêves qui étaient en chacun d'entre nous. Et, la dedans, il y a eu plus que croire aux rêves, il y a eu des compromis et même de la compromission. Il y a eu des hommes de gauche dans ce pays qui ont crû qu'avec le pouvoir de Boumediene c'était possible de travailler en dedans et de le saper. Malheureusement la réalité est la. Et nous arrivons ..., Boumediene meurt c'est Chadli qui est au pouvoir. De toute façon c'est une continuité du pouvoir. Le pouvoir est le même. Nous arrivons au milieu des années 80 c'est le choc parce que la*

situation se dégrade gravement dans ce pays. Ça a commencé déjà en 84/85. Le choc pétrolier, le prix du baril baisse et la crise s'installe en Algérie. La situation devient insupportable pour l'algérien qui sortait, vingt ans auparavant, d'une guerre abominable. On arrive donc en 84/85. Je me rappelle c'était difficile, très difficile en Algérie. 86 aussi. Après donc c'est l'explosion. Nous, précisément ma génération, nous n'avons pas compris à ce moment-là qu'il fallait s'opposer à cette voie-là, à ce régime-là. Nous croyions encore que c'était possible de travailler en dedans soi disant. Mais ça été lamentable, ils nous ont roulés dans la farine. Nous avons été incapables de réagir et de présenter une alternative... oui, Roulés dans la farine c'est une expression pour aller vite. En fait roulés dans la farine on l'a bien voulu nous aussi. On a bien voulu croire aux idées révolutionnaires mais c'était clair dès le départ premièrement qu'il fallait instaurer un capitalisme d'État et d'intégrer la société dans cette ouverture du marché national. Voilà ce qu'a fait le pouvoir. Ce qui était légitime, normal et tout. Maintenant il était accompagné, au bout, d'une logique d'un discours nationaliste, arabo nationaliste, arabiste, à moment donné. Mais, la dedans, l'élite de gauche, assez différenciée..." (Y, Journaliste, 56 ans, installé en France depuis 1989).

Tant de témoignages⁴ reflétant ce contexte des espérances qui dominaient les représentations des Algériens en général et des élites intellectuelles de l'époque après avoir vécu toutes les injustices de l'entreprise coloniale. Le sentiment de patriotisme et d'engagement dans la nouvelle dynamique économique ont été très forts. Ces mêmes sentiments ne vont pas tarder à être confronté à la réalité des dysfonctionnements dans la gouvernance, les luttes linguistiques entre arabophones et francophones, la vision unanimiste de la gestion et l'incompatibilité de l'option développementiste avec le rythme et la qualité du système de formation supérieure et professionnelle.

⁴ Nous disposons de plus de 1500 pages transcrites des entretiens réalisés (45 interviewés) avec les quatre différentes catégories d'intellectuels algériens (Médecins, enseignants-chercheurs, ingénieurs et journalistes) installés en France ayant déjà capitalisés des expériences scolaires et professionnelles en Algérie avant de s'installer pour de multiples raisons dans leur pays d'accueil. Ces entretiens retracent tous les parcours et trajectoires migratoires (émigration-immigration) de ces intelligentsias, allant de leur pays natal jusqu'à leur installation dans leur pays d'accueil en passant par les moments cruciaux de décisions à l'émigration.

1.1. L'incompatibilité des rythmes : formation et employabilité otage du volontarisme politique

Le système de formation et l'éducation étaient au cœur de toute la législation et les discours politiques pendant ces années (années 70), comme le confirme le sociologue Mohammed Ghalamallah, "Le rôle du système éducatif et de l'université, en particulier est d'autant plus fondamental pour la société en Algérie qui celui-ci a hérité au lendemain de l'indépendance d'un taux de 85% d'analphabètes et d'un déficit rédhibitoire en cadres. Le principal handicap au développement d'un pays, riche en ressources naturelles, résidait dans sa pénurie en travailleurs qualifiés, toutes spécialités confondues. Les textes officiels fondamentaux du pays ont pour cela accordé une importance première à l'éducation et à la formation pour la promotion de l'homme et de la société"⁵.

A cet effet, le système de la formation supérieure et de l'éducation en général avaient leur part de budget financier, comme le souligne encore Ghalamallah, " placé au cœur de la stratégie algérienne de développement, le système d'enseignement et de la formation avait ainsi bénéficié, pour rattraper les retards issus de la période coloniale, d'un financement qui a souvent dépassé le tiers du budget de fonctionnement de l'État, pendant plus de deux décennies (70/80) "⁶

Des réformes qui ont comme objectifs de mettre *la formation supérieure au service du développement*. Un slogan politiquement précieux pour la doctrine dominante au sein des appareils d'État, notamment l'université. Cette dernière est transformée en un lieu de production de diplômes en lui confisquant, au fur et à mesure de l'intrusion du politique et la primauté de l'idéologique sur le pédagogique et le scientifique, son autonomie en terme de gestion et production de sens et la connaissance. De ce point de vue, la formation autonome des intelligentsias algériennes en corps professionnels autonomes est quasiment impossible. C'est la « mort » de *la corporation professionnelle*⁷ sensée être une partie de la société

⁵ Mohammed Ghalamallah, « Crise de l'université, crise d'une société », in, réflexions et perspectives, juin 2012, Alger, p 170.

⁶ Ibid. p. 170

⁷ Beaucoup d'associations civiles savantes naissantes ont été marginalisées ou dissoutes juste après l'indépendance en commençant par l'UGEMA (Union générale des Étudiants Musulmans Algériens), créée en juillet 1955 et dissoute en aout 1963.

civile dans tout le «puzzle» du développement de la société, " le régime politique ne peut admettre les différentes élites professionnelles en tant que partenaires, leur reconnaître le pouvoir social que légitime l'exercice de leur compétence. Il permettrait sinon aux élites professionnelles de gérer les pratiques sociales selon une logique de rationalisation et de transparence qui est incompatible avec la logique de gestion privative et clientéliste des institutions publiques du pays. Servant de relais au pouvoir central, la fonction de contrôle politico-administrative se subordonne au sein des institutions publiques la fonction d'expertise technique et en déstabilise le fonctionnement. Elle empêche les institutions de se construire autour du travail qualifié et de fonctionner selon leur propres valeurs et leurs critères d'efficacité"⁸

Les réformes globales de 1971 se voulaient aussi comme une rupture avec le système d'enseignement colonial. Un objectif politique mais sans les moyens nécessaires vus les contraintes objectives de sa réalisation sur le terrain. Une réalité qui a échappé, par la force des besoins du terrain, aux contrôles, entre autres, de la gestion de la ressource humaine nécessaire, malgré l'existence des coopérants, eux même, ont été objet de départs, avec la montée de la politique de l'arabisation. Un contexte très significatif dans l'histoire de l'institution universitaire algérienne, puisque on assistera, depuis les années 80 à une *rupture imposée* aux élites francophones, formées dans des standards épistémiques internationaux. D'où, le début des départs massifs, pendant les années 80, en adoptant différentes

Pendant les années 1970 et 1980 d'autres associations savantes ont subi le même sort comme la Société d'Histoire Naturelle d'Afrique du Nord, l'AARDESS (Association Algérienne de Recherches Démographiques, Économiques et Sociales), héritière en 1962-63 de l'ARDES le CERDESS (Centre d'études, de recherches et de documentation en sciences sociales, créé au sein de l'IEP) composée à l'époque de jeunes assistants qui marqueront le champ algérien de la connaissance en sciences sociales algérien comme, M'hammed Boukhobza, Yamina Bentabet, Rachid Sidi Boumedine, Mustapha Haddab, Fanny Colonna, M'hammed Ikène, Aïssa Kadri, Abderrezak Chabane, Monique Gadant-Benzine. Cette génération-noyau motivée par leur vocation intellectuelle se trouver heurter à de multiples dysfonctionnements qu'a subi l'université algérienne depuis les réformes de 1971 et la politique d'arabisation volontariste. D'autres seront contre leur gré pousser soit vers l'exil extérieur ou exilés de l'intérieur dans leur propre pays subissant des violences intérieures ou des violences physiques (assassinats) pendant les années 1990.

⁸ Ibid. p 181.

stratégies, y compris, sur le compte de la politique des bourses conventionnelles, puisque des déperditions en terme de retour de boursiers ont été et sont toujours énormes. Le tableau ci-dessous (Tableau 2) montre à quelque point les déperditions étaient déjà très significatives pendant les années 1970, contrairement aux idées reçues qui mettent toujours en évidence leurs importances numériques pendant les années 80.

Pour certains, les réactions à la politique de formation à l'étranger ont été immédiates en termes de saisi d'opportunité pour l'installation dans un pays d'accueil. D'autres, qui ont regagné l'Algérie pour de multiples raisons, d'ordre idéologique (chauvinisme, embrigadement idéologique...) et familial, pour regagner une autre fois, leur pays d'accueil, après une série de déceptions, vivant dans un environnement hostile à toute activité collective autonome, c'est-dire, " atomisés, isolés les uns des autres, les universitaires sont ainsi dépossédés de leurs droits à gérer, en tant qu'acteur collectif, les activités pédagogiques et scientifiques selon les expériences académiques ; de même les managers sont dessaisis de la gestion de l'entreprise industrielle, les ingénieurs de celle des ateliers de production , les médecins de celle de la santé etc."⁹.

Ce sont des dysfonctionnements dans la gouvernance de l'ensemble des champs socioprofessionnels qui prennent un caractère structurel. Du coup, ces dysfonctionnements deviennent déterminants dans le choix d'installation définitive dans leurs pays d'accueil.

Tableau N°2: **Évaluation des déperditions – période 1971-79**

secteurs	Nombre de personnes envoyés et dont la prise en charge a pris fin	Ont rejoint leur poste et mis au travail	Abandons, échecs situations irrégulières (déperditions)	Taux de déperdition
PTT	310	310	0	0
Travaux publics	380	257	123	32
Travail et F.P	294	266	28	10
Hydraulique	669	496	173	26
Pêche	16	1	15	94

⁹ Ibid. p 181.

M.P.A.T-Planification	115	75	40	35
Transport	2243	1987	256	11
MUCH-Habitat	333	270	63	19
M.I Lourde	5178	3507	1671	32
Tourisme	223	182	41	18
Information, culture	6	4	2	33
Finance	387	364	23	6
Education	44	44	0	0
Totaux	10198	7763	2435	24

Source : Données extraites et corrigées de Mohamed Farhi, *l'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger*, Unesco, Paris, 1982

L'Algérie était dans une posture de pénurie de cadres professionnels pour mener la politique industrielle lancée en 1967. La formation à l'étranger, malgré les réformes entreprises dans l'enseignement supérieur et la création de différents instituts nationaux est devenue une réalité imposée.

Le même scénario se répète pendant les années 2000 pour réactiver sensiblement la "*politique de bourses*" notamment dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, après avoir vécu une période de crise multidimensionnelle pendant les années 90 ; période de la violence sanglante qui a mis en péril la société algérienne et ses différentes élites intellectuelles, contraintes à l'émigration en laissant derrière elles, un capital d'expériences sociale et professionnelle.

Dans les mêmes conditions issues du dysfonctionnement de l'université algérienne, d'autres membres de notre échantillon, notamment les jeunes, ont soulevé la problématique de l'anachronisme de l'université, une fois installés en France. En effet une fois installés en France, ils découvrent avec beaucoup d'amertume à quel point la qualité de leur formation n'était pas à jour. C'est le cas d'un jeune ingénieur en informatique, qui nous décrit dans son récit, les lacunes de sa formation. Un domaine pointu qui demande des actualisations permanentes, sinon la formation devient obsolète, "*la seule critique que je peux formuler c'est qu'elle ne suit pas les évolutions actuelles....ce n'est pas qu'ils ne sont pas actuels mais ... ça n'évolue pas. Je l'ai découvert après, quand j'ai commencé les études en France et surtout une fois que j'ai commencé mon stage dans une entreprise. Par exemple l'entreprise où je travaille*

c'est vraiment à la pointe des nouvelles technologies en termes d'informatique, de logiciels, de software, de programmes etc. la plupart des consultants connaissent déjà la base dans ces nouvelles technologies. Ils ont vu ça soit à l'université, soit au cours de leurs stages. Par contre nous en Algérie on est encore...par exemple à l'INI on est encore au niveau base, on ne cherche pas à prendre tout ce qui est nouvelles tendances, nouvelles connaissances par exemple ou je ne sais pas. Ils n'essaient pas de suivre, ils font la base un point c'est tout... il n'y a pas d'évolution et s'il y a une évolution c'est vraiment très lent par rapport à ce qui se passe maintenant. L'évolution est très lente. Je pense que les professeurs en Algérie donnent vraiment tout ce qu'ils ont, mais même les profs ne cherchent pas à connaître ce qu'il y a de nouveau. Pourquoi ? Parce que les profs c'est d'anciens enseignants, soit c'est des chercheurs, ils ne font pas autre chose, ils ne regardent pas ce qui se passe en réalité. Et aussi quand on parle relation monde du travail/université il n'y a pas de monde du travail en Algérie. Parce que même le monde du travail en Algérie n'est pas à la pointe de ce qui se passe ici. Normalement les enseignants, les chercheurs, on les envoie ici ou ailleurs où c'est bien développé en informatique comme ça ils verront vraiment ce qui se passe dans le monde du travail, tout ce qu'on demande, tout ce qui se passe. Donc ils participent à des séminaires avec des entreprises, ils participent à des colloques d'information comme ça ils ont une idée de toutes les nouvelles technologies et ils sauront les utiliser. Je peux vous donner un exemple technique. Dans ma boîte on a un directeur technique. Le directeur technique même s'il ne connaît pas le détail de tout ce qui se passe mais il a une idée de toutes les nouvelles technologies utilisées, de tout ce qui est tendances, de toutes les technologies utilisées dans tous les domaines, dans le domaine financier, dans le domaine des transports, dans le domaine aérien etc. quand il voit qu'il y a un domaine qui commence à émerger il place directement deux ou trois consultants dans ce domaine là. Il leur demande de regarder, de chercher, comme ça on a deux ou trois consultants qui connaissent déjà bien ce domaine là. Si on voit que telle technologie a pris une certaine hauteur et bien tout le monde sera dans le même niveau de connaissances. Par contre en Algérie on ne sait pas qu'il y a de nouvelles technologies qui sortent. On ne sait pas qu'il y a une nouvelle tendance qui est sortie, on ne sait pas qu'il y a un nouveau domaine qui avance. Je parle de l'INI, ils ne savent pas qu'il y a tout ça qui sort, tout ça qui marche. Donc eux n'enseignent que ce qu'ils savent. Ils ne sont pas au courant de tout ce qui est nouveau

qui sort. C'est pour ça que je pense que la meilleure des choses c'est soit de mettre en tant que professeur une personne qui travaille ou qui est en relation avec le monde du travail mais pas en Algérie, à l'extérieur, parce qu'en Algérie on n'a pas ces connaissances là". (I, ingénieur informaticien, 25 ans, installé en France depuis 2008)

Il s'agit en réalité d'un anachronisme qui touche toute un environnement, à la fois, de la formation et du monde du travail. Un anachronisme qui ne peut être que le résultat d'un long processus de domestication systématique et systémique des champs de savoir et de production de biens par le pouvoir politique depuis l'indépendance. Les difficultés d'autonomie de ces champs ont comme conséquences des crises aiguës dans la formation des corporations professionnelles capables de prendre en charge leur destin professionnel en tant que partenaires et non comme alliés des pouvoirs politiques. Du coup, les « professions intellectuelles » ont été prises en otage par un processus de fonctionnarisation et par des modes de fonctionnements rentiers où leurs statuts et rôles sont bouleversés dans l'échelle des valeurs sociales du travail. De ce point de vue, des processus de désinstitutionalisation ont été installés pour mettre en ruptures par la suite toutes les compétences professionnelles de vocation avec leur milieu professionnel. Les formes d'identification et modes référentiels en termes de valeur rigoureuses de travail et du temps subiront des régressions profondes pour donner naissance à une reconfiguration sociale du travail intellectuel en Algérie sous forme d'une crise aiguë des statuts et rôles existentialistes des compétences professionnelles dans un système de « gouvernance » d'allégeance et non de compétence.

1.2. L'"arbre qui cache la forêt". Le sens du "peu"

L'émigration d'une haute compétence professionnelle ou d'un enseignant-chercheur de rang magistral ne peut être mesurée uniquement sur le plan statistique. Vouloir la mesurer c'est vouloir l'emprisonner dans une logique quantitativiste qui ressemble à un arbre qui cache la forêt ; c'est-à-dire la rendre socialement invisible et réduire sa substance, son sens et son impact. Ce sont des indicateurs qualitatifs qui échappent généralement aux observations de producteurs de savoir sur commande et de statistiques. Or tout travail scientifique producteur de *sens* est sensé interroger le réel par une catégorisation significative donnant la priorité au « *statut subjectif* » des sujets enquêtés et rendre intelligible leur soi-même.

Combien de discours politiques produits par les pouvoirs publics ont minimisé le nombre de professeurs universitaires ayant quitté l'Algérie pour s'installer à l'étranger, en oubliant, voulant faire oublier pour instituer l'oubli, que le processus de formation et de capitalisation professionnelle, ainsi que ses multiples impacts sur le nombre important d'étudiants en terme de formation qualitative, tant souhaitée est problématique dans l'université algérienne. Combien faut-il de temps pour être formé et s'auto-former, pour être enseignant de rang magistral, avec une compétence professionnelle ? Combien de sacrifice faut-il pour être digne de cette fonction multiple, à la fois pédagogique, scientifique et sociale ? Tant de questions restées impensées et impensables sous forme d'un processus d'oubli et d'absence. L'absence symptomatique du capital professionnel et intellectuel malgré leurs importances significatives dans l'histoire intellectuelle algérienne. Cette même histoire intellectuelle à été réduite par son absence en tant qu'objet d'étude dans le milieu universitaire après avoir subi l'injonction du politique et de l'idéologique dans le fonctionnement interne de ce dernier, en commençant par les réformes 1971, par la politique d'arabisation et par l'externalité des compétences dans le processus rationnel des institutions. Les premiers «noyaux durs» d'intellectuels et compétences professionnelles qui se sont formés dans la «douleur» et vivaient paradoxalement dans une ambiance des «espérances développementistes» se trouvaient castres par cette intrusion politico- idéologique dans la gestion. Ces mêmes espérances ne tarderont pas à vivre un autre âge de désespérances à partir de la fin des années 1970. Les échecs commencent à être consommés et des stratégies individuelles de contournements ne tardèrent pas à se manifester pour profiter, entre autre, des opportunités d'exploit de la formation à l'étranger pour échapper aux divisions sociales, idéologiques et linguistiques aigues qui commençaient à traverser tous les secteurs confondus de la société algérienne, notamment le secteur économique et l'espace universitaire.

1.3. La déperdition comme échec

Les bourses destinées notamment aux étudiants-doctorants et aux enseignants-chercheurs-doctorants qui sont en période de finalisation, où des bourses de courtes et longues durées sont octroyées aux demandeurs, sous condition de présentation d'un état des lieux de l'avancement du travail.

Tableau N° 3 : **Évolution du nombre d'enseignants bénéficiaires d'une formation à l'étranger**

		1970	1980	1990	2000	2005	2006	2007
Nombre de bourses	Non disponible	Non disponible	113	50	110	510	510	

Source : *Élaboration et mise à jour des indicateurs nationaux de développement dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au 31 décembre 2007 (MESRS, Alger, 2008, 12 p).*

Là aussi, la politique des bourses notamment post-graduées est problématique puisque on assiste encore, notamment pour ce qui concerne les étudiants à une autre vague de déperdition en terme de retour¹⁰, comme le montre un récent document réalisé par la tutelle, en l'occurrence l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Un document qui se veut un "*diagnostic*" sur la base des données statistiques de l'état des lieux de la politique de bourse postgraduée en Algérie.

Le souci majeur qui a alimenté ce document ne peut être que la reproduction du discours idéologique dominant pendant les années 2000. Il s'agit de la volonté de relancer la recherche dans le secteur de l'enseignement supérieur après avoir vécu une grande déperdition pendant les années 90. Une période, où un nombre considérable de compétences professionnelles et des intelligentsias algériennes ont été mises dans deux postures possibles ; rester au risque d'être assassiné ou quitter l'Algérie et s'installer ailleurs avec ses risques de déclassement et de réadaptation. Cette posture imposée de non retour de boursiers algériens installés à l'étranger est confirmée par une étude réalisée par le sociologue Aissa Kadri sur la base des documents relevant du ministère de l'enseignement supérieur¹¹, " le résultat en est

¹⁰ En réalité la déperdition en tant que catégorie statistique pose la problématique sociologique des retours des compétences professionnelles et les élites intellectuelles algériennes. De ce point de vue, nous distinguons entre deux types de retours ; *les retours nostalgiques* et *les retours stratégiques*. Khaled K, « Les retours de l'intelligentsia algérienne diasporique », *Hommes et Migrations*, N° 1300, Novembre-Décembre 2012

¹¹ Dossier algérianisation du corps enseignant, document dactylographié, Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, octobre 1984, p 34.

d'énormes déperditions, plutôt en deuxième post-graduation, différenciées selon les pays, plus élevées aux USA qu'en France ou en Grande Bretagne"¹². Il ajoute en bas de page de cette étude, que "le taux d'échec aux USA est de l'ordre de 60%, en France il est de l'ordre de 40%, en Grande Bretagne de 30% ; estimations officielles dans le dossier algérianisation du corps enseignant, document dactylographié, ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique".

Dans le même ordre d'idée, Kadri explicite cette situation de déperdition comme un échec ;" ces échecs, dus aux conditions générales de l'organisation des études, sont redoublés par le maintien dans les pays d'accueil de bon nombre d'étudiants qui réussissent dans leurs études. Les retours d'étudiants sont très nombreux : les statistiques officielles relèvent que 61 étudiants seulement sont retournés en 1980-1981, 179 en 1982-1983 et 306 en 1986-1987. La formation à l'étranger participe ainsi à l'exode des cerveaux"¹³.

1.4. L'éveil des "foyers dormants" de l'émigration intellectuelle

Il s'agit donc, comme déjà évoqué plus en haut, d'une incorporation d'une *prédisposition migratoire*, intériorisée consciemment et inconsciemment dans d'autres situations, dans la trajectoire sociale, scolaire et professionnelle de l'ensemble des catégories qui composent l'intelligentsia algérienne diasporique. Un "*diasporique*" qui se représente comme un état psychosociologique qui ne touche pas seulement des intellectuels déjà impliqués dans l'aventure de la migration internationale, mais qui touche également ceux qui vivent aussi qui y vivent toujours dans leur pays natal, mais sous forme de foyers dormants à l'émigration ; ils sont des candidats potentiels.

Des foyers dormants- en veille- s'alimentent davantage, par des expériences douloureuses de retour des collègues et de leurs semblables qui se trouvaient piéger, déçus par l'accueil et les conditions à la fois professionnelles et sociales (crise de logements, éducation de leurs enfants, la qualité de vie...) insupportables. De ce point de vue, les " sous-employés, mal utilisés, mal rémunérés, non logés, nombre

¹² Aïssa Kadri, « La formation à l'étranger des étudiants algériens. Les limites d'une politique rentière (1962-1995) », in, Vincent Geisser (sous dir), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, éd, Cnrs, Paris, 2000, P, 215

¹³ *Ibid.* p. 216.

de diplômés des universités étrangères refont le chemin inverse et préfèrent se réinstaller dans les pays où ils ont obtenu leurs diplômes de deuxième post-graduation"¹⁴. Ce reflux vers des pays d'accueil réveille ces foyers migratoires dormant de l'intelligentsia algérienne. Ces situations de reflux réservés à ces élites en situation de chemin inverse, sont vécues comme des expériences sociales concrètes, réveillant des soupçons déjà incorporés par les élites nationales (par opposition aux élites diasporiques) par rapport à leur situation d'exil intérieur et conditions de marginalisation symbolique.

1.5. "Amnésie institutionnelle" par la statistique nationale

En termes d'amnésie institutionnalisée et pour revenir à la problématique de la mémoire institutionnelle, le document en question, réalisé en 2007, confirme davantage nos observations en termes d'*amnésie institutionnelle* qui touche la statistique au niveau des institutions publiques algériennes. Un document qui ne fait pas référence à un travail déjà réalisé par Monsieur Mohammed Farhi¹⁵ alors sous directeur à la formation à l'étranger au niveau de la même tutelle, c'est-à-dire, le ministre de l'enseignement supérieur. Il s'agit d'une faiblesse institutionnelle en termes de veille en tant qu'élément important dans la stratégie de *gouvernance*¹⁶ qui touche directement le secteur.

Dans ces conditions, l'innovation sous toutes les formes dans la gestion des institutions est problématique, puisque l'inertie accentue davantage la compréhension et surtout l'évaluation de la problématique des mobilités internationales de l'intelligentsia algérienne.

En tout état de cause, la politique de la formation à l'étranger entamée par l'Algérie depuis les années 70, après les réformes de 1971 et celles de la création de la poste graduation en 1976 ont, entre autres, institué l'émigration intellectuelle algérienne. La bourse d'étude est une "*institution*" de socialisation. Elle avait comme fon-

¹⁴ Ibid. p. 216.

¹⁵ Mohammed Farhi, l'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger, Institut International de Planification de l'Éducation (IPE), Unesco, Paris, 1982, 59p.

¹⁶ Il faut signaler que les travaux menés sous la direction de Ghalamallah. M, confirment une série de dysfonctionnements qui caractérisent toujours l'université algérienne depuis plus de trois décennies. (Ghalamallah, Mohammed (Dir), L'université et sa gouvernance, 2011, Cread, Alger, 200 p)

ction dans une situation de dépendance épistémique, de problème d'accumulation des savoirs produits en Algérie, de marginalisation des compétences et la crise sociale du système de formation supérieur depuis plus de trois décennies, de renforcer des prédispositions migratoires et la formation des *foyers d'émigration*. Il s'agit d'un état psychosocial transgénérationnel de représentations, qui a comme caractéristique "*l'instabilité spatio-temporelle*" de l'intelligentsia algérienne. Une instabilité structurelle incorporée dans sa socialisation de base. Ce qui explique les flux migratoires des Algériens dans toutes les directions, en particulier celles qui concernent les universitaires et les compétences professionnelles. C'est là, *l'exemplarité* au sens "Sayadien"¹⁷ du terme de la migration intellectuelle algérienne.

Tableau N° 4 : **Évolution du nombre d'étudiants bénéficiaires d'une formation à l'étranger**

	1980	1990	2000	2005	2006	2007
Nombre de bourses	2734	1901	1041	902	951	895
Nombre de retour des boursiers	72	31	30	71	115	182
indicateur (Taux)	2,63	1,63	2,88	7,87	12,09	20,34

Source : *Élaboration et mise à jour des indicateurs nationaux de développement dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au 31 décembre 2007 (MESRS, Alger, 2008, 12 p).*

Les politiques de bourses, le système de coopérations signées entre l'Algérie et d'autres pays ne peuvent que nous renseigner sur cette profondeur anthropologique, produit de l'histoire politique traduite par des pratiques et des représentations, dans notre cas, de l'intelligentsia ne parvient pas à structurer en corps autonome autour d'un idéal social, qui permet des ruptures avec le "*syndrome des divisions autodestructrices*". Une réalité sociologique que le sociologue de l'éducation, Aïssa Kadri a explicité dans sa conclusion en traitant la problématique de la formation des étudiants Algériens à l'étranger¹⁸,

¹⁷ Nous faisons référence aux travaux pionniers du sociologue de la migration Abdelmalek Sayad (1933-1998) (voir quelques travaux cités dans la liste bibliographique).

¹⁸ Aïssa. Kadri, « La formation à l'étranger des étudiants algériens. Les limites d'une politique rentière (1962-1995) », in, Vincent Geisser (sous dir), *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, éd, Cnrs, Paris, 2000, p 218.

que "La formation à l'étranger ne va ainsi que redoubler les hiérarchisations mises en place entre ceux qui ont été formés à l'étranger et ceux qui sont formés localement accentuant par là, la dévalorisation de l'institution ; elle contribue à fragmenter le corps enseignant selon les cursus antérieurs et les pays de formation ; elle approfondit les clivages, suscite des compétitions stériles focalisées sur le système d'équivalence et les statuts, déstabilisant par-là, davantage l'institution". De ce point de vue l'un de nos interviewés confirme le constat de Aissa Kadri en terme de résistance et le refus manifesté par des collègues nationaux après les retours volontaires de certains boursiers algériens, *"Les premiers boursiers, avaient le choix d'aller dans différents pays, moi j'ai choisi la France pour des histoires de langue et de proximité. Après tu vas bien comprendre comment la proximité a pris de l'importance dans mon histoire .Donc j'ai choisi la France pour ne pas être très loin et par rapport à l'opportunité de la langue, à la différence de (A...) Qui lui est parti en Angleterre. Donc je suis arrivé à Besançon en juin 1980. J'ai fait un troisième cycle classique avec un DEA et puis une thèse par la suite. J'ai soutenu ma thèse au bout de deux ans et demi. J'ai soutenu ma thèse en février 85. Étant boursier de l'État algérien j'ai eu une affectation à l'université de J'avais le choix entre Sétif et Tlemcen, j'ai fait le choix de revenir à l'université dont je suis originaire. Je suis de Et puis je suis arrivé, j'étais maître assistant stagiaire. Je suis arrivé, j'ai quitté la France, après mes études, pour m'installer définitivement en Algérie, avec une envie forte d'apporter ma contribution...la contribution comme un algérien qui aime bien son pays etc. Donc j'ai déménagé, je me suis installé à (.....), pas très loin de mes parents, et puis j'ai intégré l'université. (T, Professeur en télécommunication optique, 50 ans, installé en France depuis 1987).*

Cette même personne retournée en Algérie avec une «envie de fer» afin de participer au développement de sa spécialité se trouvait heurter à une dure réalité au sein de l'université. Voilà, un extrait de son long et émouvant témoignage, *«je vais vous expliquer. Je vais vous raconter juste une petite histoire et vous aller comprendre à quel point le commun des mortels aurait probablement réagi de la même façon que moi .Quand vous investissez, dans votre métier, à la hauteur de ce que j'ai investipuisque comme je vous disais, je faisais la navette entre Tlemcen et Oran pour jouer mon rôle d'enseignant chercheur, pour faire aimer ma discipline à différentes personnes,*

autant dans le domaine biomédical que dans le domaine de la physique. Quand vous contribuez.....quand votre investissement est à cette dimension là, vous ne vous attendez pas à autant de problèmes, vous ne vous attendez pas à ce que vos supérieurs vous tirent dans le dos. Je vais vous donner un exemple ...au ramadan 1985 ou 1986, des étudiants de l'institut biomédical sont venus me voir pour me dire « comment voulez vous qu'on prépare l'examen puisqu'il n'y a aucune série de travaux dirigés qui est organisée pour nous », ça veut dire qu'ils faisaient des cours et ils ne faisaient pas de travaux dirigés. Les travaux dirigés c'est la partie concrète ... pratique oui, qui permet de préparer l'examen. « Comment voulez vous qu'on se prépare alors qu'on ne fait aucun TD ». Je suis allé me renseigner et la direction des études m'a dit qu'elle n'a pas la possibilité d'organiser pour eux des TD. Pourquoi ?...par manque de disponibilité d'enseignants chercheurs ? En 84, 85, je ne me rappelle plus très bien. C'était le dernier trimestre de 84 ou début 85. Donc il restait à peu près trois semaines pour les examens, qu'est ce que j'ai fais... je prends trois jours et je fais des TD pour l'ensemble de la promotion par petits groupes d'une trentaine d'élèves, de 8h du matin jusqu'à 7h du soir non stop. TD avec distribution de textes de TD et puis (...au tableau), TD normal quoi, pour que les étudiants puissent en bénéficier. Quelques jours avant... Alors les étudiants passent les examens. Après les examens, je reçois une lettre du directeur de l'établissement me disant « Mr T..., vous êtes prié de bien vouloir venir assister à une réunion vous concernant. » Alors cette réunion c'est un conseil de discipline. Je me présente à cette réunion, il y avait une foule à cette réunion, tous les titulaires, tous les enseignants chercheurs, les permanents, les vacataires, tous les directeurs, le directeur des études, l'adjoint au directeur de l'établissement etc. On me reprochait dans cette réunion d'avoir fait des TD aux étudiants ! Tu te rends compte ! On me reprochait dans cette réunion d'avoir pris des salles pour faire des TD aux étudiants. Comme d'ailleurs on m'a reproché, au préalable mais sans passer par conseil, que mes amphithéâtres étaient pleins et que les autres amphithéâtres étaient quasiment vides. Comme on me reproche d'avoir organisé des TD sans avoir discuté avec le responsable du module». (T, Professeur en télécommunication optique, 50 ans, installé en France depuis 1987).

Enfin de compte, face à cette situation de marginalisation et contre productive il décide de se réinstaller en France. Actuellement il est

l'une des références mondiales dans son domaine (télécommunication). Tant d'autres expériences de retours échoués similaires vécues par les élites intellectuelles algériennes alimentées par la « dette » vers leur pays natal, après avoir bénéficié des bourses dans le cadre de la politique de formation à l'étranger de la part de l'État algérien.

2. Les fonctions idéologiques de la politique de la formation à l'étranger

Il va davantage, dans le même ordre d'idée de décrire la politique de la formation à l'étranger par l'État Algérien pendant les années 70 et 80, comme une fonction idéologique, loin de sa fonction naturelle initiale qui est la fonction scientifique et technique. Il s'agit donc, d'une politique de *cooptation clientéliste utilisée avec* les universitaires à des fins idéologiques et politiques des groupes dominants dans la gestion des institutions de l'État. En effet, " L'État, porté par le prix du baril de pétrole, saisissait l'opportunité d'une opération qui n'était pas sans arrière pensée politique. Elle lui permettait de se «débarasser» d'enseignants «difficiles» représentant aussi bien ceux qui résistaient au processus d'arabisation que de certains militants syndicalistes souvent les mêmes qui s'opposaient à une politique de démantèlement de l'université. La formation à l'étranger permettait aussi à l'État de tenter «l'occidentalisation» des premiers diplômés arabophones de l'université. C'est que la formation à l'étranger va être moins pensée en termes de maîtrise technologique que de redistribution d'une partie de la rente à une fraction de l'élite, jusque-là exclue de celle-ci, et d'une certaine façon de la corrompre. La désillusion n'en a été que plus grande"¹⁹.

Les stratégies individuelles ou collectives de mobilités internationales conventionnelles ou extraconventionnelles de l'intelligentsia algérienne ne sont, dans la majorité des cas, que des parcours qui ont comme sens, la fuite de ces divisions sociales, linguistiques et idéologiques devenues insupportables au point du fatalisme.

Les luttes apparentes de ces deux fractions linguistiques ont des soubassements anthropo-culturels qui remontent aux débuts de la naissance du mouvement national, notamment depuis la crise dite « berbériste » en 1949, posant les jalons de l' « Algérie algérienne ».

¹⁹ Ibid. p 214

Ces mêmes soubassements ne vont pas tarder à se perpétuer juste après l'indépendance dans l'ensemble des institutions de l'État algérien fraîchement indépendant. De ce point de vue, même la politique de formation à l'étranger n'a pas échappé à ces luttes linguistiques apparentes.

En effet, le processus d'arabisation a basculé les rapports de forces et accélérer les ruptures entre les deux fractions de l'intelligentsia algérienne en l'occurrence les arabophones et les francophones. L'arrière pensée idéologique qui a anticipé à ce processus linguistique hégémonique revanchard a mis toute la société algérienne dans un autre processus d'identification conflictuel et anachronique qui a échappé même à ses propres initiateurs, puisqu'il s'agirait de l'avènement de l'islamisme comme une forme identitaire communautariste hégémonique, qui a déstabilisé la société et surtout radicaliser les positions contre les intellectuels francophones. Des intellectuels qui se sont, au fur et à mesure de la généralisation de la politique d'arabisation trouvés «castrés», marginaliser dans leur propre milieu professionnel. Des exils intérieurs sont vécus comme une violence intérieure. De ce point de vue, un des professeurs qui ont vécu cette période nous explique cette dérive linguistique, qui a commencé déjà dans les universités, *"c'était un conflit d'abord latent, qui va devenir ensuite apparent, qui va s'exprimer par la violence en 1980. Les courants arabophones ...ce que je vous disais tout à l'heure, c'est un phénomène qui s'est généralisé à toute l'université, et qui était parti de la fac de droit, là où ils étaient les plus importants, vont réclamer l'arabisation totale de l'Algérie et, au delà des intérêts idéologiques, des intérêts tout court. C'est à dire des questions de pouvoir, comme il y en a dans toutes les institutions. L'arabisation a été porteuse, porteuse de l'islamisation. Car la conception même de l'arabisation s'est appuyée dans le système d'enseignement primaire et secondaire, sur une réislamisation des programmes etc. Et ça a créé un imaginaire autre que celui dans lequel nous avons grandi. J'étais accusé, par la suite, de ce genre d'imaginaire publiquement. Il y avait des assemblées générales très violentes, il y a eu la création de fait d'une mosquée à la fac de droit. Les premières c'était avec « M. B » et quelqu'un qui a joué un grand rôle à l'université et qui a été reporter présumé, c'est « B... ». Voila. Plus tard, à la fac, ils ont envahi un amphi, ils l'ont transformé en mosquée..... Ils ont commencé à la fac centrale en ...1976 comme ça ...et plus tard en 80, à la faculté de droit d'Alger, ils ont pris carrément*

un amphithéâtre. Et puis il y a eu des rumeurs disant comme quoi ils agressaient les autres étudiants, qu'on appelait les étudiants volontaires. Il y a eu des bagarres entre eux. Il y a eu même une des rumeurs disant qu'ils cachaient des armes, en fait c'était des bâtons, c'était différent, mais Il y a eu de la violence." (I, Professeur, 62 ans, installé en France depuis 93)

Dans d'autres situations similaires mais qui remontent aux années 1980, un enseignant-chercheur de grade professeur nous décrit la situation de cette époque, où il y avait déjà des retours d'anciens boursiers vers leurs pays d'accueil. C'était déjà une fuite des intellectuels dans le silence total et l'indifférence des autorités publiques. Face aux contraintes administratives que subissait l'intelligentsia algérienne, le contexte politique en France favorisait l'installation des intellectuels algériens, avec l'arrivée des socialistes au pouvoir pendant les années 1980, *"dans les années 70, il y avait des bourses de coopération. Je suis resté 6 ans j'ai des amis, un parmi eux, un docteur de mathématiques à Constantine, il est resté sans logement et il vivait dans des conditions défavorables pour accomplir sa fonction d'enseignant, donc il est reparti en France. A l'époque tout le monde repartait en France, c'est à cause des conditions matérielles, du climat professionnel. Ils étaient dénigrés, discrédités par l'administration. Les salaires viennent en retard, donc sans logement, sans revenu ces docteurs sont repartis en France, surtout à l'époque des années 80, où il y avait un manque d'encadrement en France, avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, où ils ont ouvert les postes aux docteurs algériens qui ont déjà obtenu leur doctorat là bas en France". (F, professeur, 54 ans, installé en France depuis 1990).*

2.1. La confirmation de soi entre l'exil intérieur subi²⁰ d'"ici" et l'exil intérieur assumé²¹ d'"ailleurs"

Les mouvements sociaux qu'a connus l'Algérie indépendante, notamment depuis des 1980 à nos jours sont révélateurs d'une riposte au processus idéologique de dénigrement de soi. Un «soi» qui ne peut, dans les représentations des Algériens et de son intelligentsia, faute de médiation politique (État de Droit régulateur), "*que se réhabiliter à partir d'ailleurs*". Des «ailleurs» considérés comme des espaces où se délocalisent des aspirations tant refoulées, et où les rêves sont possibles. Il s'agit fondamentalement de la liberté d'entreprendre, de réfléchir et d'agir. Une triade fondatrice d'une matrice idéologique de la raison d'État. Or, ces trois déterminants sociologiques²² structurants la naissance du champ de l'innovation et de la production du sens et de la connaissance ont été depuis la domestication idéologique de l'Union générale des étudiants musulmans Algériens (UGEMA)²³, sous la "*tutelle parentale*" du front de libération nationale (FLN), puis sa dissolution en août 1963, dans un processus de confiscation graduel de toute tentative autonome d'entreprendre, jusqu'à l'embrigadement

²⁰ L'exil « *intérieur subi* » correspond à l'expérience des individus en postures de ruptures passives ou de ruptures actives tardives. Il est silencieusement subi et naturellement incorporé sous forme d'une aliénation historique ou d'un temporaire qui dure. L'exil « intérieur subi » est un processus psychosociologique qui alimente les foyers migratoires dormants. Il est sa substance permanente. Sa dynamique interne dépend des contraintes et des degrés d'assimilations et de reformulations de ces contraintes par les personnes. Dans des contextes historiques éprouvants, "l'*exil subi*", correspond à l'expérience d'individus annihilés par l'épreuve. Ils estiment être victimes d'une situation qu'ils n'ont pas choisie. Ils nourrissent le sentiment d'être les objets de l'Histoire et de leur propre histoire.

²¹ L'exil « *intérieur* » assumé est une épreuve sociale surmontée et dépassée par les sujets migrants. Il est la résultante d'une dynamique historique « maîtrisée » par les individus. Ces personnes sont des sujets de l'histoire et non des objets de leur propre histoire. L'exil « intérieur assumé » correspond à l'expérience des individus en postures de ruptures. L'exil « intérieur assumé » est un *processus réflexif* qui alimente l'« espoir » en transcendand les multiples épreuves sociales. Il est sa substance permanente. Sa dynamique interne dépend du sens donné à l'épreuve.

²² Ces trois déterminants sont extraits de l'enquête terrain (45 entretiens approfondis) qu'on a réalisée entre 2008-2010 avec quatre catégories de compétences professionnelles algériennes installées en France (Enseignants-chercheurs, médecins, journalistes et ingénieurs-informaticiens).

²³ Association d'intellectuels Algériens diasporiques créée en juillet 1955 et dissoute en Aout 1963 en Algérie.

systématique de tous les champs socioprofessionnels de l'Algérie indépendante, notamment depuis les réformes de 1971. Celles-ci qui se veulent théoriquement une rupture avec l'héritage du système de domination coloniale pour que l'intelligentsia émergente dans l'université nationale avec celle qui la précédait formée dans la douleur se trouvent par homologie dans d'autres mécanismes de domination qui ont comme conséquences profondes, *la crise dans l'identité professionnelle et sociale*. De ce point de vue, un des enseignants-chercheurs qui a quitté l'Algérie pendant les années 1990 après avoir capitalisé une longue expérience professionnelle et sociale en Algérie et qui se qualifie de Harraga intellectuel, nous témoigne des conditions de déceptions de toute sa génération, *"c'est-à-dire que ...je pense quequ'il y a de plus en plus de départs qui ont correspondu à des vagues. Il y a eu la vague 93/94, qui est la plus importante, qui n'a pas touché seulement les universitaires, il y a les médecins, les avocats etc. Puis, ensuite, il y a eu, comme ça, des périodes d'espoir, de renouveau, qui se sont concrétisés un peu, lorsque les attentats et cette forme de guerre intérieure se sont calmés un peu. Mais très vite on a sombré, un peu, dans quelque chose qui est la désespérance ...et je crois qu'autant il y a de plus en plus de jeunes qu'on appelle, malheureusement, les Harraga, et autant, je crois qu'il y a maintenant, des Harraga intellectuels. C'est-à-dire, ce sont des gens qui se sentent très mal à l'aise dans le système dans lequel ils vivent...c'est le cas de l'enseignement, où ils ont l'impression de tourner en rond, où la qualité et la nature de l'enseignement laissent à désirer, où ils n'ont pas tout à fait les instruments d'épanouissement de leurs recherches et qui pensent qu'ils s'épanouiraient mieux ailleurs"*. (I, Professeur, 62 ans, installé en France depuis 93).

Dans d'autres conditions professionnelles des années 1980 un des ingénieurs qui ont tenté de rentrer en Algérie déjà aux débuts des années 80, nous décrit sa profonde déception par rapport aux rôles réservés aux ingénieurs pendant cette époque, *"c'est ce que j'étais en train de dire. On avait un gros appel d'offres sur lequel j'avais travaillé sur le cahier de charges. Donc, avec un autre ingénieur, j'ai travaillé sur le cahier des charges. Ensuite on a étudié les soumissions et les résultats de notre analyse. Il y avait d'ailleurs des médecins, du ministère de la santé à l'époque. On a sorti un résultat qu'on a présenté à la commission des marchés. Évidemment, sur ce coup là, ça s'est à peu près passé comme les résultats le suggéraient. Des résultats professionnels, il y avait des*

ingénieurs d'un côté et des médecins de l'autre, c'est du matériel médical. Puis, pour le prochain appel d'offres, on nous a dit vous ne regarderez plus les prix. Là j'ai compris que...J'ai compris que ce n'était pas normal que ça se passe comme ça. Quand on fait un cahier des charges techniques on regarde les prix. Quand tu achètes quelque chose c'est un ensemble. C'est un rapport qualité prix, c'est les spécifications techniques. Je dis ce n'est pas normal, ce n'est pas professionnel. Ça ne m'intéresse plus. Ça ne m'intéresse plus de faire des spécifications techniques puis il y a des gens qui vont regarder les prix. J'ai senti que ce n'est pas normal. Pour moi ce n'est pas normal. Quand on fait un appel d'offres c'est un tout. On étudie le tout et on a le résultat d'un tout. Les spécifications techniques...Ce que je trouvais de vraiment anormal et inintéressant, du point de vue boulot, c'est de ne voir qu'une partie, la partie technique et la partie financière à d'autres. Le choix d'un ensemble d'équipements se fait sur l'ensemble. J'ai une Mercedes sans connaître son prix je la prends ? Ce n'est pas la même chose que quand j'ai la Mercedes avec une option et son prix. Il faut que je compare avec les autres voitures, les spécifications, les caractéristiques techniques". Le fonctionnement de l'Algérie dans sa globalité. J'étais très enthousiaste. Je suis rentré enthousiaste. J'étais confronté, là bas, aux difficultés de tous les jours. Il n'y a pas d'eau. Tu vas faire le marché, tu vas acheter les pommes de terre on te rajoute des oignons. Je ne voyais pas de perspectives professionnelles et la qualité de la vie...il y a beaucoup de gens qui regrettent les années 75/80. Moi j'ai vu le pire (S, 56 ans, informaticien, installé en France depuis 1980)

2.2. Les doutes et les ruptures

On va assister depuis les années 90, période de toutes les ruptures, à une crise identitaire des professions intellectuelles en Algérie. Des crises sociales qui remettent en cause le système de formation supérieur et tout le système éducatif algérien. Comment forme-t-on ? Pour quelle finalité ? Quel est le rôle de la formation supérieure ?

Autant de questionnements de fond sont restés sans réponse. De ce point de vue, cette réalité souterraine a alimenté davantage et d'une manière pathologique le «refoulé collectif transgénérationnel» bourré de contradictions sociales impensé, structuré et incorporé collectivement comme une fatalité historique. Cette réalité latente sous la forme de déterminants psychosociologiques a transformé toute la société à une forme de "matrice fouguese". Des conditions idéologiques

défavorables à toute expression et initiative libres. Des conditions maîtrisées par des ordres sociaux, à la fois politique (idéologie unaniste et ses résidus, constituée en ignorance institutionnalisée- véhiculée par le système éducatif) et sociétal (les ordres religieux, constitués en ignorance sacralisée).

Deux mécanismes culturels anachroniques transformant la société algérienne, y compris dans le cas de notre étude, en un système social de clandestinités. Il s'agit d'une socialisation politique incorporée par les agents sociaux (l'intelligentsia) sous forme d'un «refoulé collectif». Celui-ci, va mettre l'intelligentsia algérienne dans une posture d'autocensure et d'exil intérieur. De ce point de vue, des «*d'habitus migratoires*» vont se structurer dans la «socialisation secondaire» des intellectuels algériens; c'est-à-dire comme une série de prédispositions socialement acquises sur la base de ces mécanismes clandestins qui empêchent toutes tentatives d'épanouissement intellectuel et professionnel des élites intellectuelles algériennes, incapables de se réaliser puisque les aînés ont déjà essayé mais en vain, poussés contre leurs gré à un exil intérieur ou vers l'émigration.

2.3. Crise des professions intellectuelles

Sur la base de nos observations sociologiques, il faut rappeler que le statut social de «l'intellectuel autonome» en Algérie est soumis, sous les différentes contraintes sociales précédentes, à une posture de l'invisibilité. Il est soumis à une marginalisation systématique, due au type de gouvernance qui domine les champs socioprofessionnels, basé sur la rente en tant que rapport de pouvoir et de cooptation. Il s'agit de la problématique de la *crise identitaire des professions intellectuelles en Algérie*. Crise de dénaturation des processus interne du fonctionnement des professions intellectuelles par la primauté de la logique politico-bureaucratique. De ce point de vue, l'autorité des compétences est au dessous du pouvoir de l'administration. Le bouleversement des rôles a été fatal pour les intellectuels algériens. Il est même la cause principale de leurs drames professionnels et de leur impossibilité de s'épanouir dans leur vocation. L'administration algérienne est fondamentalement un lieu par excellence qui reproduit l'idéologie dominante du pouvoir depuis l'indépendance, au lieu d'être un lieu de «neutralité politique» au service de l'État des Citoyens. Un des nos interviewés, nous décrit avec précision, sa propre expérience de retour en Algérie en tant qu'enseignant-chercheur,

"c'est le système universitaire qui favorise voire valorise l'ancienneté au détriment de la compétence. Ce qui se répercute sur les salaires et les stages à l'étranger. Par exemple un recruté en 2000 avec un magister aura un statut et un salaire nettement supérieur à celui qui est recruté en 2006 avec un doctorat et des publications internationales. En tant que maître- assistant, c'est-à-dire le système adopte les années comme critères de recrutement pour deux différents niveaux d'étude et deux compétences scientifiques inégales. J'ai estimé que je n'étais pas apprécié à ma juste valeur et plus mon impossibilité de réaliser mes projets programmés d'ici en France. Je le vis mal, dans le sens, que vous avez des compétences connues reconnues, vous êtes apprécié, mais sans statut, c'est-à-dire un poste de permanent, c'est-à-dire on va profiter de tes compétences sans te reconnaître en terme de statut, par contre en Algérie, on te donne le poste sans profiter de tes compétences.

Un autre chercheur de renommé dans le domaine de physique nucléaire nous décrit les conditions de travail après son retour en Algérie, *"moi je suis physicien pur et dur, je suis rentré en Algérie, j'avais travaillé pendant 6 ans en recherche appliquée, on avait fait des choses, on se donnait à fond pendant plusieurs années puis au bout d'un certain moment, au bout de la 6eme année je voyais que ça stagnait en fait. Ça stagnait. C'est au niveau scientifique, on n'avancait plus. Là je ne pourrais pas vous donner plus de détail pourquoi, ni comment. A un certain moment on fait un état des lieux. On se rend compte que là bas ça y est, je n'avais plus cette envie de poursuivre, parce que je n'avançais plus".* (A, Directeur de recherche, installé en France depuis 1989).

Les conséquences de ce processus de marginalisation se cristallise davantage dans les milieux de travail, comme le confirme un des ingénieurs lors de son expérience professionnelle en Algérie, *"bien sur qu'il y en a d'autres. Il y a aussi le type de travail en Algérie. L'informaticien en Algérie, je parle de l'informatique, n'a pas vraie valeur. Quand on parle d'un ingénieur, la première fonction d'un ingénieur c'est de trouver des solutions, d'innover, de proposer des solutions, de créer des systèmes, de trouver des solutions à des organisations etc. par contre nous un ingénieur en informatique il fait quoi ? Il répare des PC, il s'occupe du réseau informatique. Ce n'est pas un travail intéressant pour un ingénieur en informatique. Un ingénieur en informatique, je parle surtout dans ma spécialité «systèmes d'infor-*

mations», les ingénieurs de l'INI, je prends en général, c'est des ingénieurs qui prennent en considération toute l'organisation d'une entreprise, qui essayent de gérer l'organisation d'une entreprise, qui proposent des corrections aux systèmes d'information de l'entreprise, de mettre en place des systèmes d'information pour l'entreprise, ils font des études, proposent des solutions, font des études comparatives etc. (I, ingénieur informaticien, 25 ans, installé en France depuis 2008).

Conclusion

Dans toutes les postures historiques, soit des candidatures conventionnelles sont extraconventionnelles, qui ont débuté pendant les années 70, ne peuvent être que des stratégies individuelles et collectives pour fuir implicitement, notamment pendant les années 70 et explicitement à partir des années 1990, ces obstacles culturels et idéologiques contraignants dans la « réalisation de soi ». Un "soi" en perpétuelle quête à travers une construction identitaire à la fois sociale et professionnelle, dans une dynamique migratoire, partagée entre les ruptures, l'exil et le retour. Une trilogie psychosociologique structurant l'identité sociale et professionnelle de l'intelligentsia algérienne pendant tout son parcours migratoire dans l'histoire depuis 1847²⁴, date symbolique dans la fondation de l'émigration intellectuelle algérienne en masse, notamment avec Mehdi Seklaoui, juste après la conquête de l'Algérie par l'empire Français et avant la création des Médersa par le décret du 30 septembre 1850²⁵.

²⁴ Le premier départ en Syrie enregistré dans les archives concerne la Kabylie orientale et fut l'initiative d'un seul homme : cheikh al Mahdi Seklaoui. En 1847, ce dernier a entraîné *en Syrie 2000 familles avec lui*, il est l'homme qui a inventé la *hidjra*. Les archives soulignent que la caravane de cheikh al Mahdi Seklaoui se compose *majoritairement d'étudiants*, de sa famille, de ses amis, de ses proches ainsi que leurs familles" Chachoua Kamel, *L'Islam Kabyle. Religion, État et Société*, éd, Maisonneuve et Larose, Paris, 2001, p 87). Il est, comme le souligne l'historien Amer Hellal, « ... Le disciple de Bouqabrine et de son successeur Ben Aissa. Il était à la date de son départ maître de la Zauïa Rahmania et c'est lui qui désigna cheikh Haddad comme successeur avant de s'émigrer en Orient ».(Amer Hellal, *L'émigration algérienne au Cham (en arabe) 1857-1918*, Alger, Laphonic, 1986.)

²⁵ Aissa. Kadri, « Madériens et Normaliens : les présupposés de la formation des élites coloniales, l'échec du modèle bilingue ». Actes du colloque, sous direction, Omar Lardjane, Mostapha Lacheraf, éd Casbah, Alger, 2006, p 211.

Références bibliographiques

- Aktouf O, (1989).** «Algérie entre l'exil et la curée». L'Harmattan, Paris.
- Abdellaoui H, (1996).** «La migration des étudiants algériens vers l'étranger» *Les cahiers du Sollis*.
- Bettahar Y, (2001).** «La société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord. Algérianisation d'une société savante coloniale», *Revue des mondes musulmans et de la méditerranée*, n° 101-102
- Bettahar Y, (2005).** «La Société algérienne de chimie. Processus d'émergence et de développement d'une société savante (1962-1994) », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, N°12
- Brisson T, (2009).** «*Les intellectuels arabes en France*», collection Jadel, Casbah, Alger.
- Bendib R, (2006).** «*L'État rentier en crise* ». Opu, Alger,
- Boukhobza M, (1991).** «*Octobre 88, Évolution ou rupture ?*» Bouchene, Alger
- Bourdieu P, (1992).** «Réponses. Pour une anthropologie réflexive».Seuil, Paris
- Bourdieu P, (1994).** «*Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*». Seuil, Paris
- Castelles M, (1998).** «*Le pouvoir de l'identité, la société en réseaux*». Fayard, Paris
- Chachoua K, (2001).** «L'Islam Kabyle. Religion, État et Société», éd, Maisonneuve et larose, Paris.
- Champagne P et autres, (2002).** «*Mouvement d'une pensée*». Pierre Bourdieu. Ed, Bordas, Paris, 2002.
- Clément Moore H, (2010).** *UGEMA*, Casbah, Alger.
- Dubar C, (2003).** «*Les professions et leurs sociologies*». Jouve, Paris,
- Dubar C, (2005).** «*Sociologie des professions*». Armand colin, 2eme éd, Paris
- Dubar C, (2007).** «*La crise des identités*». 3^{eme} édition, puf, France,
- El Kenz A, Benguerna M & Khelfaoui H, (1993).** «Bilan et réinsertion des boursiers algériens à l'étranger relevant du ministère de l'enseignement supérieur ». Cread, Alger.
- Farhi M, (1981).** «L'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger». Institut d'International de Planification de l'Éducation (IPE), Unesco, Paris.

- Ferroukhi D, (2005).** «*La problématique de l'adéquation formation-emploi, mode d'insertion et trajectoires professionnelles des diplômés des sciences exactes et de technologie*». éd, Cread, Alger
- Ghalemallah M, (2011).** «L'université et sa gouvernance(Dir)» Cread, Alger.
- Ghalemallah M, (2012).** « Crise de l'université, crise d'une société ». In, réflexions et perspectives, Alger
- Geisser Vincent (dir), (2000).** «Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs : trajectoires sociales et itinéraires migratoires». CNRS
- Guerid D, (2007).** «*L'exception algérienne. La modernisation à l'épreuve de la société*», Casbah, Alger
- Hellal A, (1986),** «*L'émigration algérienne au Cham (en arabe)*» 1857-1918, Laphonic, Alger.
- Mazzella S (dir) (2009).** «La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud», éd, Karthala.
- Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique,** (octobre 1984). Dossier sur algérianisation du corps enseignant, document dactylographié, Alger.
- Hammouche A & Abdellaoui H, (2008).** «*Les migrations algériennes à l'étranger*». Actes de colloque international, Alger, 11-12/06/2005, éd, publication de la faculté des sciences humaines et sociales, Université d'Alger.
- Hachemi Aloui M, (2007).** «Les chemins d'exil. Les algériens exilés en France et au Canada depuis les années 1990». L'Harmattan, Paris,
- Haddab M, (2007).** «*Pour une approche structurale du champ des élites en Algérie* ». Élités et Société, sous direction, Lardjane O, Casbah, Alger.
- Henry C M, (2007).** «UGEMA», Ed, Casbah, Alger.
- Kadri A, (2000).** « La formation à l'étranger des étudiants algériens. Les limites d'une politique rentière (1962-1995) », in, Vincent Geisser (sous dir), Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs, éd, Cnrs, Paris,
- Kadri A, (2006).** « Madériens et Normaliens : les présupposés de la formation des élites coloniales, l'échec du modèle bilingue ». Actes du colloque, sous direction, Omar Lardjane, Mostapha Lacheraf, éd Casbah, Alger.
- Kadri A, (2012).** «De l'université d'Alger à L'université Algérienne. Algérie années 60. Génération de la coopération à l'université : un engagement diversifié et multiforme, une suridéologisation de

l'université». Texte ronéotypé, séminaire « les enseignants et les ingénieurs de la coopération », Université Paris 8, 27-28/06/2012, 39

Khaled K, (2012). « Les retours de l'intelligentsia algérienne », Hommes et Migrations, N° 1200, Novembre- décembre 2012

Khelfaoui H, (1996). « Les conditions de l'émergence d'une communauté scientifique en Algérie : savoir et pouvoir de 1962 à 1992 », *Cahiers des sciences Humaines*, 32 (3)

Sayad A, (1985). « L'immigration algérienne en France, une immigration "exemplaire" », in, Lascoux & Temine, *Les Algériens en France. Genèse d'une migration*, Publisud, Paris

Sayad A, (1981). « Le phénomène migratoire : une relation de domination », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XX

Simon V, (1997). « La migration des étudiants maghrébins en France et ses transformations », *Thèse de doctorat, Université de Paris 7*